



30.11.2023 - 08:30 Uhr

## Le TCS lance un moteur de recherche assisté par l'IA pour les questions juridiques

Bern (ots) -

Les plateformes en ligne [lex4you](#) et [Job Assistance](#) du TCS proposent des renseignements et des conseils juridiques sur des thèmes de la vie quotidienne. Avec plus de 300 000 accès par an et environ 10 000 renseignements juridiques par téléphone, le portail s'est imposé comme une valeur sûre. Le TCS y répond notamment aux questions relatives au travail, au logement, à la santé et aux relations avec les autorités. Désormais, [lex4you](#) comprend aussi un moteur de recherche qui passe au crible les plateformes à l'aide de l'intelligence artificielle et fournit des réponses aux questions d'ordre juridique.

Le moteur de recherche donne des renseignements sur des problèmes et des questions concrètes de la vie quotidienne - par exemple en cas de licenciement, de divorce, de conflit avec les voisins ou de recherche d'emploi. Il complète les services déjà existants tels que les renseignements juridiques par téléphone ou les conseils juridiques écrits.

### Des connaissances spécialisées étayées par la science

Afin de répondre aux questions posées par les utilisatrices et utilisateurs, le moteur de recherche [lex4you GPT](#) passe en revue plus de 2000 articles et contributions de [lex4you](#) et de [TCS Job Assistance](#). Il s'agit exclusivement d'informations préalablement élaborées, vérifiées et publiées par des spécialistes du TCS. Cela permet d'assurer des renseignements juridiques basés sur des informations thématiques consolidées. Les renseignements sont disponibles en français, en allemand et en italien.

### Un moteur de recherche en constante évolution

Le TCS a choisi le moteur de recherche basé sur GPT, mis en oeuvre par l'agence web LIIP, car il offre une valeur ajoutée pour les utilisatrices et utilisateurs : s'il existe des articles correspondants à la question juridique posée sur l'une des plateformes, les utilisatrices et utilisateurs obtiennent plus rapidement la réponse recherchée grâce à [lex4youGPT](#). Le moteur de recherche est assisté par l'intelligence artificielle et utilise pour ce faire OpenAI (Artificial Intelligence). [lex4youGPT](#) est actuellement disponible dans sa version bêta, c'est-à-dire une version pilote. Le TCS et LIIP continuent à le développer, alors que l'outil est déjà entièrement fonctionnel. Le TCS lancera la version définitive dans le courant de l'année prochaine.

### Info : les plateformes en ligne [lex4you](#) et [Job Assistance](#) du TCS

La plateforme en ligne du TCS [lex4you](#) propose des renseignements aux questions juridiques du quotidien en lien avec le travail, le logement, les voyages, la consommation et Internet, la santé, la famille ou encore les autorités publiques. On y trouve en outre des informations sur les décisions judiciaires et les modifications de lois. Les membres du TCS ont le droit à une première réponse gratuite par téléphone. En cas de litige, le TCS propose par ailleurs de conclure un contrat de protection juridique.

[TCS Job Assistance](#) propose des conseils et des informations juridiques sur le licenciement, la faillite et le chômage partiel, la recherche d'emploi, les candidatures ainsi que le marché de l'emploi. Qui plus est, les membres du TCS bénéficient d'une première réponse gratuite et personnalisée pour des questions relatives à la thématique du chômage. Les juristes du TCS proposent leur soutien lorsqu'il s'agit de dresser un bilan de la situation et de décider de la procédure à suivre.

Contact:

Massimo Gonnella, porte-parole du TCS  
Tél. 058 827 27 26 | 076 367 25 33 | [massimo.gonnella@tcs.ch](mailto:massimo.gonnella@tcs.ch)  
[www.presetcs.ch](http://www.presetcs.ch), [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100914034> abgerufen werden.